



Concept de protection ISF Biel / Bienne (Version 0.8 22.07.2020)

Introduction

Les dispositions contenues dans ce concept de protection sont obligatoires pour toutes les personnes qui participent de quelque manière que ce soit au Festival international d'échecs de Bienne 2020. Les dispositions qui ne sont pas contraignantes sont explicitement mentionnées en tant que recommandations.

Le concept de protection est valable pendant toute la durée du Festival. Les personnes qui ne se conforment pas aux dispositions édictées dans ce document peuvent être sanctionnées par les organisateurs – y compris par l'exclusion du tournoi ou l'interdiction d'entrer dans le Palais des Congrès

Principes de base relatifs à la situation sanitaire actuelle

Les mesures relatives à l'épidémie du COVID-19 ont été notablement assouplies, à la condition que lors de rassemblements dans l'espace public soient respectées les règles d'hygiène et de distanciation adaptées, et que puisse être établi le traçage des personnes qui sont restées en contact rapproché.

Notre concept de protection se base sur les directives de l'OFSP, de Swiss Olympic, ainsi que sur les dernières directives des autorités fédérales et cantonales:

- OFSP: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/massnahmen-des-bundes.html>
- Swiss Olympic: https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:f2a97976-3393-467d-a722-b77a26bbb805/SO_Corona_A3_Verhaltensregeln_FR_220620_Ansicht.pdf
- FIDE: [Medical security policy and protocol for upcoming over-the-board events](#)

Selon l'ordonnance fédérale, les concepts de protection ne doivent plus être validés individuellement par les autorités sanitaires, mais seulement mis à disposition sur demande de celles-ci.

Objectifs

En élaborant ce concept de protection, le comité d'organisation du Festival poursuit les objectifs suivants:

- L'objectif principal vise à prendre toutes les mesures appropriées pour protéger contre une contamination au coronavirus tous les participants, le staff d'organisation et toutes les personnes qui pénètrent dans le Palais des Congrès pendant la durée du Festival.
- L'objectif second est de proposer aux différents groupes du microcosme échiquéen – joueurs d'élite, amateurs et juniors – un Festival attractif malgré les circonstances.

Responsabilités

Le comité d'organisation du Festival est conjointement responsable pour l'application des mesures édictées dans le concept de protection.

Pour assurer l'efficacité de la transposition concrète de ces mesures pendant le Festival, un responsable COVID-19 est nommé: il s'agit de Paul Kohler (remplaçant: Peter Bohnenblust). Plusieurs fois par jour, il contrôlera que les mesures de protection édictées soient respectées en s'appuyant sur la liste qui se trouve à la fin de ce document (cf. *Contrôles réguliers relatifs au COVID-19 pendant le Festival*).



Dispositions générales

Toutes les parties prenantes – participants, staff, spectateurs – se soumettent aux règles générales suivantes:

- Garder à chaque fois que cela est possible une distance de 1m50 avec ses voisins.
- Adopter les prescriptions d'hygiène devenues courantes, comme se laver régulièrement les mains.
- Les personnes à risque se protègent à leur convenance, par exemple en portant un masque et des gants.
- Les personnes présentant des symptômes liés au COVID-19 n'entrent pas dans le Palais des Congrès, respectivement quittent sans délai l'enceinte du tournoi. Elles annonceront à l'organisateur le résultat des tests qu'elles auront faits par la suite.
- Sur demande – par exemple en cas de suspicion d'infection au COVID-19 – des contrôles de température corporelle peuvent être requis.

Conditions de jeu

Il est possible de jouer aux échecs dans les conditions habituelles si la distance de 1m50 est respectée. Les modifications suivantes ont été adoptées:

Tournoi des Grands Maîtres (GMT):

- Nous proposons aux joueurs une séparation en plexiglas au milieu de l'échiquier. À part cela, les conditions de jeu restent les mêmes que d'habitude.
- À l'issue de chaque ronde, l'organisation nettoie et désinfecte chaque pendule, échiquier et toutes les pièces.
- Les parties sont jouées sur des échiquiers DGT.

Pour les tournois comprenant des participants âgés de plus de 16 ans:

- L'échiquier et la pendule se trouvent au milieu des tables de jeux élargies.
- Pour certains coups et pour presser sur la pendule, il se peut que le joueur ait à se lever de la chaise. Pour compenser, l'incrément par coup passe de 30" à 45".
- Pour les joueurs handicapés qui ne peuvent se lever de leur chaise, quelques vitres en plexiglas sont à disposition pour jouer dans les conditions habituelles avec une protection.
- Après la ronde, l'organisation s'occupe de nettoyer et de désinfecter les pendules, les échiquiers et les pièces.
- Les parties ne se jouent pas sur des échiquiers électroniques.

Les tournois jusqu'à U16, (à partir du 25 juillet 2020)

- ont lieu dans une deuxième zone de tournoi (Salle des Sociétés);
- disposent d'une entrée séparée (à droite du bâtiment) et de leurs propres toilettes.
- Chaque soir, l'organisation nettoie et désinfecte les pendules, les échiquiers et les pièces.
- Les joueurs sont priés de se désinfecter les mains avant et après chaque partie.



Conséquence sur la manière de jouer

En conséquence des modifications apportées aux conditions de jeu et pour concrétiser le respect des mesures d'hygiène prescrites par l'OFSP, les joueurs se soumettent aux règles suivantes:

Pendant le tournoi:

- Application des exigences générales contenues dans le concept de protection.
- Application des exigences qu'impliquent les conditions de jeu particulière énoncées ci-dessus.
- Les joueurs renoncent à la traditionnelle poignée de mains au début et à la fin de la partie.
- Le port de masque et de gants n'est pas obligatoire.
- Les joueurs renoncent à analyser leurs parties sur place.
- Nous invitons les joueurs à quitter le moins souvent possible leur place de jeu pendant la partie.

Avant et après le tournoi:

- Au moment du pointage, chaque participant signe une décharge par laquelle il indique qu'il a bien reçu la dernière version du concept de protection, qu'il en a pris connaissance, et qu'il accepte pleinement les conditions qui y sont mentionnées.
- En échange, chaque participant reçoit un badge personnel qu'il doit porter de manière visible dans l'enceinte du Palais des Congrès.
- Les participants consentent à se soumettre aux prescriptions fédérales qui imposent la mise en quarantaine si un cas de COVID-19 devait se déclarer parmi les joueurs pendant le tournoi.
- Les participants sont invités à privilégier le paiement de leur inscription par la banque, ainsi que de donner leurs coordonnées bancaires pour recevoir leur prix.

Conséquences pour les spectateurs

Le principe de base veut que les spectateurs ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte du Festival. À part les joueurs et le staff, personne d'autre n'a à se trouver dans l'enceinte du Festival. Cela est non seulement valable pour les tournois, mais aussi pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, et les remises des trophées.

Dans la mesure où le nombre de personnes dans l'enceinte du Festival s'élève à moins de 300 personnes par zone de tournoi, les exceptions suivantes sont prévues:

- Entraîneurs de joueurs inscrits
- Journalistes et photographes
- Parents accompagnants des juniors jusqu'à U16
- Personnes dûment invitées par l'organisateur

Ces exceptions sont soumises aux conditions suivantes:

- Le nom de ces personnes doit être connu de l'organisation. Elles sont priées de s'enregistrer auprès du bureau d'accueil et de signer la décharge.
- En recevant leur accréditation, ces personnes s'engagent à se conformer aux prescriptions générales du concept de protection et à porter le badge de manière visible dans l'enceinte du Palais des Congrès.

Recommandation: les port du masque est encouragé.



Conséquences pour les organisateurs – Aspects échiquéens

Incidences principales:

- Établissement d'un concept de protection – ce document.
- Contrôle quotidien des transpositions concrètes des mesures contenues dans le concept de protection – cf. à la fin de ce document: *Contrôles réguliers relatifs au COVID-19 pendant le Festival.*
- S'assurer que jamais plus de 300 personnes ne se trouvent en même temps dans une zone de tournoi.

Incidences concrètes / mesures

- Après chaque ronde, toutes les pendules, échiquiers et pièces sont nettoyés et désinfectés.
- Les organisateurs s'assurent de connaître les noms de toutes les personnes se trouvant dans l'enceinte du Festival.

Conséquences pour les organisateurs – Gestion

- Installation de stations de désinfection à toutes les entrées.
- Aération régulière des salles de jeu.
- Nettoyage régulier des WC.
- Les poubelles sont régulièrement vidées et les sacs évacués.

Remarques finales

Le comité d'organisation déploie un maximum d'efforts pour protéger la santé de tous les participants et personnes impliquées dans le Festival. Chacun doit cependant être conscient que le risque d'infection est toujours possible. Il en va dès lors de la responsabilité personnelle de chacun de décider s'il veut ou non participer au Festival dans ces conditions.

Le comité d'organisation du Festival d'échecs de Bienne ainsi que la Fédération Suisse des Échecs déclinent toute responsabilité en cas d'une éventuelle infection au COVID-19.

Contrôles réguliers relatifs au COVID-19 pendant le Festival

Liste des contrôles réguliers:

ID	Point de contrôle	Périodicité
1	Nettoyer et désinfecter le matériel et les salles de jeu	Après chaque ronde
2	Mise à disposition du matériel de désinfection aux stations prévues	À chaque fois que cela est nécessaire
3	Contrôle de l'état des WC et évacuation des poubelles	En continu
4	Vérification du nombre et de l'accréditation des personnes présentes dans l'enceinte du Festival	En continu